

BPJEPS ALTP

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport—Animateur Loisirs Tous Publics

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Former des animateurs au diplômes BPJEPS LTP.
Cette formation professionnelle permet de se former autour de :
- . La conception de projets et la communication.
 - . L'animation de tous les publics.
 - . La direction d'un accueil collectif de mineurs.

PRE REQUIS :

- Le candidat doit :
- . Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU 1, AFGSU 2, SST en cours de validité.
 - . Être capable de justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil (sauf cas de dispense).

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- En cours d'emploi

CONTENU PEDAGOGIQUE :

- La formation est organisée en **4 unités de compétences** :
- . UC 1 : Encadrer tout publics, dans tout lieux et toutes structures
 - . UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
 - . UC 3 : Conduire une animation dans le champs du loisirs touspublics et de la direction d'Accueil collectif de mineurs
 - . UC 4 : Mobiliser des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du loisirs tous publics

MODALITES PEDAGOGIQUE :

- Formation en alternance :
- . 2 jours par semaine en centre de formation.
 - . 600H (ou plus) en entreprise, les autres jours de la semaine et durant les vacances scolaires

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION :

- Evaluation formative continue en CF
Certification des UC 1, 2 et 3 en Centre de formation
Certification de l'UC4 sur la structure d'alternance

DATES OU DELAI D'ACCES A LA FORMATION

Informations collectives :

22 novembre 2022
13 décembre 2022

Sélections :

22 novembre 2022
13 décembre 2022

Entrée en formation :

19 janvier 2023

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

1230 h minimum
630 heures en centre de formation
600 heures ou plus en entreprises

CRITERES QUALITE

Formation en cours

Taux de réussite aux examens par an :
en cours

Taux de rupture ou d'abandon par an :
En cours

Taux d'insertion professionnelle par an :
En cours

Taux d'interruption en cours de formation :
En cours

Taux de poursuite d'étude :
En cours

TARIF ET FINANCEMENT

Prix de la prestation ou conditions tarifaires :
8700€

RNCP2011/RNCP28557
Formacode : 44067 : animation socioculturelle,
12578 : animation environnement, 44069 : éducation populaire
Code NSF : 335—Animation Sportive, culturelle et de loisirs

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Equivalence : Non

Passerelles : Equivalent baccalauréat, permet à son détenteur de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe

Suite de parcours possibles et débouchés : . Animateur(rice) petite enfance, enfance, adolescence, adulte et senior . Directeur(rice) d'accueil collectif de mineurs La possession du BPJEPS « Loisirs tous publics », diplôme de niveau 4, permet à son détenteur de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence : oui

RECRUTEMENT

Inscription sur le site internet, sur simple demande de dossier

LIEU DE FORMATION ET CONTACTS

UFA Ligue de l'enseignement du Gard
Les 7 Collines
42 rue du Forez
30000 Nîmes
04 66 36 31 46

Horaires d'ouverture du centre :
 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00
 (pas de possibilité de restauration sur place)

Responsable de Formation :

Renaud NAPOLEON
 formation.ufa@laliguegard.fr

Référente Handicap :

Alicia ROGUES
 aliciar.coordinatrice.ligue30@gmail.com

Assistante Administrative :

Jessica TILLEROT
 formation@laliguegard.fr



Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap la faisabilité de la formation selon le handicap.

Date de mise à jour : 12/05/2022